

Avril  
2011

# budgets 2011



A la réunion du conseil municipal du 29 mars, figuraient à l'ordre du jour l'affectation des résultats de l'année 2010, le vote des budgets primitifs 2011, etc.

## Comptes administratifs 2010 votés à l'unanimité

- Budget communal.

Le compte administratif dégage un besoin de financement de la section d'investissement de 45 681,93 € et un excédent de fonctionnement de 84 301,74 € qui a été affecté en totalité à la section investissement du budget primitif 2011.

- Budget annexe de l'eau.

Le compte administratif dégage un excédent d'investissement de 4 453,99 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 17 313,78 € à reporter en totalité sur le budget primitif 2011.

## Budgets primitifs 2011 votés à l'unanimité avec augmentation de 1 % du taux des trois taxes communales.

- Budget communal.

Le conseil municipal adopte le budget communal s'élevant en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 405 805 €. La section investissement est équilibrée à la somme de 329 508 € avec un virement de la section de fonctionnement de 40 000 € et un emprunt de 90 000 € pour les travaux de la salle polyvalente.

- Budget annexe de l'eau.

Le conseil municipal adopte le budget annexe de l'eau s'élevant en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 82 698 € et de 39 409 € pour la section investissement. Du 1er mars 2011 au 28 février 2012, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs de l'eau pour les habitants de Saint Denis ; le prix du m<sup>3</sup> d'eau reste inchangé à 0,97 € et l'abonnement à 45 €.

Rappel : l'Agence de l'Eau du Bassin Loire Bretagne a institué la taxe de pollution en 2008. La commune lui reverse la totalité de cette taxe qui sert à financer des opérations pour améliorer la qualité de l'eau. Saint Denis a bénéficié d'un financement de l'Agence de l'Eau pour la mise aux normes du périmètre de captage de Fontdadouze.

- Les taux d'imposition (part communale) pour 2011.

Taxe d'habitation à 15,00 %.

Taxe foncière - propriétés bâties à 20,91 %.

Taxe foncière - propriétés non bâties à 75,69 %.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux des trois taxes communales de 1% et de ne pas modifier les tarifs communaux sauf le tarif du gîte communal qui passe de 540 € à 660 € pour une location au mois.

S  
A  
I  
N  
T  
D  
E  
N  
I  
S  
D  
E  
S  
M  
U  
R  
S  
  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
B  
U  
D  
G  
E  
T

site Internet : <http://saintdenisdesmurs.free.fr>  
E-mail : [saintdenisdesmurs@orange.fr](mailto:saintdenisdesmurs@orange.fr)

### Comité de rédaction

Séverine BOURGNON

Michelle MONDIT

Pascal CHAIGNEAU

François ENGELIBERT



## PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2011

### ↪ Section de fonctionnement

**Recettes : 405 805 €**

<b>Produits de service des domaines :</b> virement salaire budget annexe, agence postale, garderie, transports scolaires, etc.	<b>43 207 €</b>
<b>Impôts et taxes :</b> taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties (175000 €), autres (33080 €).	<b>208 080 €</b>
<b>Dotations et subventions :</b> dotations, compensation (les 3 taxes locales) et subventions versées par l'Etat, participation RPI Masléon,	<b>146 130 €</b>
<b>Autres recettes</b> Revenus des immeubles (gîte, salle polyvalente, logement de l'ancienne poste), produits exceptionnels.	<b>8 388 €</b>

**Dépenses : 405 805 €**

<b>Charges générales :</b> énergie, combustibles réparation voirie, fourniture (d'entretien, scolaires), entretien matériel, maintenance, assurance, achat petit matériel, etc.	<b>122 256 €</b>
<b>Charges du personnel :</b> salaires et charges sociales.	<b>177 588 €</b>
<b>Autres charges de gestion :</b> subventions versées aux associations, participations à différents organismes, indemnités des élus, transport scolaire, ordures ménagères, etc.	<b>48 320 €</b>
<b>Charges financières :</b> intérêts d'emprunt.	<b>8 950 €</b>
<b>Autres charges :</b> dépenses imprévues, dotations aux amortissements, etc.	<b>8 691 €</b>
<b>Virement</b> section investissement.	<b>40 000 €</b>

### ↪ Section d'investissement

**Dépenses : 329 508 €**

<b>Dépenses d'équipement</b> Travaux sur bâtiments, voiries, acquisitions diverses, etc.	<b>190 504,24 €</b>
<b>Dépenses financières</b> Remboursement capital emprunt	<b>36 626,00 €</b>
<b>Restes à réaliser de l'année 2010</b>	<b>95 197,76 €</b>
<b>Résultat reporté année 2010</b>	<b>7 180,00 €</b>

**Recettes : 329 508 €**

<b>Recettes d'équipement :</b> Subventions (Etat, département):38380 €, emprunts : 95600 €, caution : 1000 €	<b>133 980 €</b>
<b>Recettes financières :</b> Excédent de fonctionnement : 84301 €, FCTVA : 7541 €, dotations : 1500 €.	<b>93 342 €</b>
<b>Recettes d'ordre</b> Virement de section de fonctionnement: 40000 € et amortissement : 5491 €	<b>45 491 €</b>
<b>Restes à réaliser de l'année 2010</b>	<b>56 695 €</b>

## PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE EAU 2011

### ↪ Section de fonctionnement

**Recettes : 82 698 €**

<b>Produits de service des domaines</b> Vente de l'eau (57000 €), autres produits (5 552 €).	<b>62 552 €</b>
<b>Opération de transfert entre sections</b>	<b>2 833 €</b>
<b>Excédent antérieur reporté 2010</b>	<b>17 313 €</b>

**Dépenses : 82 698 €**

<b>Charges générales :</b> lampes, énergie, petit matériel, frais d'analyse, compteurs, etc.	<b>29 498 €</b>
<b>Charges du personnel</b>	<b>26 000 €</b>
<b>Charges financières :</b> intérêts emprunts	<b>1 760 €</b>
<b>Autres charges :</b> taxe agence de l'eau, dotations aux amortissement, etc.	<b>17 440 €</b>
<b>Virement</b> section investissement.	<b>8 000 €</b>

### ↪ Section d'investissement

**Dépenses : 39 409 €**

<b>Dépenses d'équipement :</b> extension de réseau, achat pompe, connecteur et capteur UV.	<b>31 778 €</b>
<b>Dépenses financières :</b> remboursement capital emprunt (4801 €), autres (2830 €).	<b>7 631 €</b>

**Recettes : 39 409 €**

<b>Recettes financières :</b> excédent de résultat reporté (13953 €), FCTVA (4653 €).	<b>18 606 €</b>
<b>Recettes d'ordre :</b> virement de section de fonctionnement (8000 €), divers amortissements (12803 €).	<b>20 803 €</b>

## PRESENTATION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN INVESTISSEMENT DE 2011

### BUDGET DE L'EAU

#### Dépenses d'équipement :

- Achat matériel : pompe, capteur UV et connecteur 8 650 €.
- Extension de réseau d'eau: 23 128 € (dont 9500 € de restes à réaliser de l'année 2010).

### BUDGET PRINCIPAL

#### Dépenses d'équipement :

Voirie : -Travaux de voirie (32 315 €), pancartes voirie et signalisation des rues (5 431€).

#### Acquisitions diverses :

- Stores à la bibliothèque : 1 120 €.
- Carte communale (8 700 €) et logiciel cadastre 300 €).
- Eclairage tableau Ecole Primaire : 299 €.
- Relevage pour lame tracteur : 3 000 €.
- Extincteurs : 500 €.
- Chaudière au logement de la Poste : 10 000€

#### Travaux:

-Extension et mise aux normes de la salle polyvalente : 209 518 € (dont 69 367,70 € de restes à réaliser de l'année 2010).

-Isolation et peinture école primaire Classe CP/CE1 : 4 475 €.

-Plafond à la sacristie : 1 482 €.

-Remplacement gouttière à l'église et réparation du préau de l'école : 862 €.

-Eclairage public : 7 700 €. L'entreprise SPIE qui a le contrat de maintenance du réseau éclairage communal va vérifier tous les coffrets électriques pour les mettre aux normes et rénover certains lampadaires pour faire des économies d'énergie.

Tous ces travaux sont possibles grâce à des subventions accordées par l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Département.

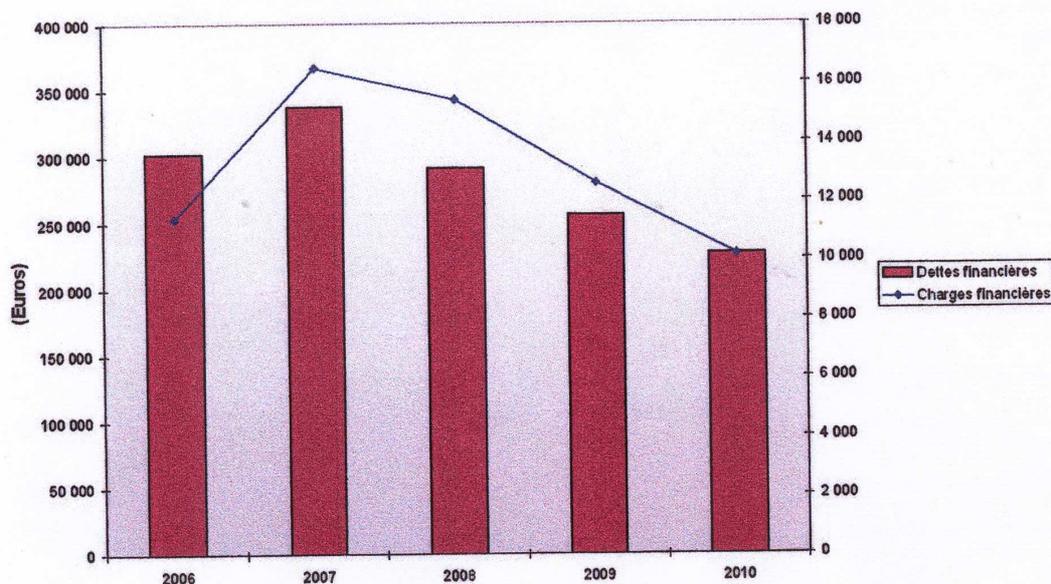
**Tous ces chiffres correspondent au montant maximum affecté à chaque dépense et donc peuvent varier.**

### EVOLUTION DES BUDGETS SUR 3 ANS

	budget principal			budget annexe de l'eau		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
<b>investissement</b>	243 246	244 400	329 508	56 744	39 698	39 409
<b>fonctionnement</b>	423 426	408 122	405 805	49 783	62 091	82 698
<b>total</b>	<b>666 672</b>	<b>652 522</b>	<b>735 313</b>	<b>106 527</b>	<b>101 789</b>	<b>122 107</b>

Les subventions accordées aux associations communales sont reconduites pour un montant de 350 € chacune.

### EVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIERES.



Ce document nous est fourni par le trésorier de St Léonard. Les dettes et charges financières de la commune ont continué de baisser en 2010.

## Séances de Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février et 29 mars 2011

### Informations :

Le logement de la Poste est vacant. Quelques travaux sont nécessaires (remplacement de la chaudière) avant de le relouer.

Le relevage de la boîte aux lettres devant la mairie se fait à 12h au lieu de 15h.

Organisation par le comité des fêtes d'une vidéo conférence sur les grues cendrées en Limousin avec la participation de M. Alain GENDEAU de la SEPOL à la salle polyvalente, le 3 avril à 15h.

Dans le cadre de la Culture au Grand Jour, programmation par le Conseil Général d'un concert de jazz dans l'église de Saint Denis par l'ASSO'7 le 3 avril à 17h.

Les mesures effectuées par la société ALGADE ont montré l'absence de radon à l'école.

En raison des travaux dans la salle polyvalente, son utilisation est restreinte. Les entreprises ont été choisies par la commission d'appels d'offres.

De juin à fin décembre, de gros travaux sur la ligne de chemin de fer « Le Palais sur Vienne / Meymac » avec renforcement du pont à « L'usine » vont avoir lieu. Un système de remplacement par car va être mis en place pour assurer les trajets jusqu'à la gare de Limoges.

Réunion le 30 mars organisée par la D.D.T (direction Départemental du Territoire) avec les communes d' Eybouleuf, Champnetery et Saint

Denis concernant les risques d'inondations par la rupture du barrage de Vassivière.

### Divers :

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Désigne 2 personnes suppléantes (M. Serge CLUZEAU et M. François ENGELIBERT) pour le représenter au sein de la Communauté de Communes de Noblat. Les titulaires sont M. Bernard POUSSIN, M. Hubert LHEMMAN et Mme Michelle MONDIT. En effet, le dernier recensement indiquant un nombre d'habitants supérieur à 500, la commune doit être représentée par 2 délégués supplémentaires.

- Décide de l'adhésion à l'A.D.A.C (Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités) pour une cotisation annuelle de 70,20 €. Cette association a proposé un projet chiffré de la rénovation de la salle polyvalente afin que la commune puisse élaborer le dossier des subventions auprès des organismes compétents.

- Décide de solliciter un prêt de 4600 € à taux bonifié par le Conseil Général auprès de la Caisse d'Epargne et un autre de 90 000 € (4 banques ont été sollicitées pour faire des propositions de prêts).

- Donne un avis favorable pour déplacements de chemins ruraux. Dans le cadre de l'inscription d'un chemin de randonnée au P.D.I.P.R (Plan Départemental d'Itinéraire, de Promenade et de Randonnée), certains administrés demandent le déplacement de chemins ruraux. Une enquête publique est en cours jusqu'à début mai concernant les chemins publics aux lieux-dis : La Valade, Le Bourg, Les Tupes.

### Jumelage :

Le 15 avril, près de 40 personnes ont assisté à la présentation du projet de jumelage avec la commune italienne de Sant'Agata sul Santerno de la province de Ravenne. Les statuts ont été présentés lors de cette soirée. Ceux qui souhaitent participer à la création de ce jumelage, l'assemblée générale constitutive aura lieu le vendredi 27 mai, à 20h30, salle Saint-Antoine à Royères. **Venez nombreux et parlez en autour de vous.**

### Des dates à retenir :

- **Début juin**, pensez à vous inscrire au concours des maisons fleuries.



La commission cadre de vie l'organise pour la 4<sup>ème</sup> année et un bulletin d'inscription sera déposé dans les boîtes aux lettres.

- **Dimanche 8 mai** : rassemblement à 11h devant la Mairie et 11h15 devant le monument aux morts.

Samedi 7 mai et Dimanche 8 mai : organisation de la fête locale par le comité des fêtes

### Samedi 7 mai

- 14h00 : concours de pétanque ouvert à tous, inscription sur place
- 15h00 : -Présentation de l'école cycliste de St Denis.  
-course cycliste : championnat départemental junior.
- 20h30 : repas « MOULES – FRITES » et soirée dansante.

Réservations : jusqu'au 5 mai  
05 55 57 01 70 et 05 55 57 01 95

### Dimanche 8 mai

- 14h00 : jeux cyclistes pour les enfants de 4 à 14 ans.
- 14h30 : Spectacles et animations pour les Petits.

-entrée gratuite-